

Les églises de Champtoceaux

Tout au long du Moyen-Âge, Champtoceaux eut 3 églises.

D'abord le canoniat Saint-Pierre pour les seigneurs dans l'enceinte fortifiée, dont il ne reste aujourd'hui que quelques pans de murs.

Ensuite la chapelle Saint-Jean attenante au Prieuré Saint-Jean lequel avait été fondé par Geoffroy de Champtoceaux, petit-fils de Renaud THORENC qui avait commencé la citadelle ; les moines de Marmoutiers (près de Tours) s'y installèrent en 1040.

Enfin l'église Sainte-Madeleine pour les habitants ordinaires construite dans la 1^{ère} enceinte des remparts.

La destruction de la citadelle à partir de 1420 chassa les habitants et Châteauceaux se reconstruit vers l'est. Vers 1435 le curé James BERNARD fait édifier une modeste église en utilisant les dalles funéraires du cimetière. Elle se trouvait à peu près à l'emplacement de l'église actuelle avec le chevet tourné vers l'est. Cette humble église (longueur 21m, largeur 7,50 m, hauteur 4,50 m) servit au culte pendant 300 ans environ ; on y avait fait cependant quelques agrandissements et embellissements.

En mars 1794, du temps du curé ALLAIRE, lors du passage des « colonnes infernales » l'église fut incendiée. La commune ruinée, exsangue, martyrisée n'avait pas les moyens immédiats de construire une nouvelle église.

Jusqu'en 1818, le culte fut donc célébré dans une grange voisine et la cloche pour annoncer les cérémonies était accrochée à une poutre de cette grange. Il est clair que les paroissiens supportaient mal cette situation.

Dans sa séance du 10 février 1818, à 10 heures du matin, le Conseil Municipal, en vertu du décret du 11 janvier 1813, projette la reconstruction d'une église. Le Maire Pierre-Louis CHETOU autorise la commune de Champtoceaux à aliéner 1.835 ares et 35 centiares de ses biens communaux pour le produit destiné à la construction d'une église, soit la somme de 21.888 F, somme attestée par Pierre-Charles HEULIN, notaire à Champtoceaux. Le 5 mars 1818 a lieu la bénédiction des fondements et de la première pierre. L'architecte en était BLON ; le curé ALLAIRE, qui fut inhumé le 26 avril 1826 à 63 ans et remplacé par le curé DURET.

La consécration de cette nouvelle église eut lieu le 20 juillet 1819 par Mgr MONTAULT, évêque d'Angers, comme l'atteste la plaque au-dessus du bénitier à droite dans l'église actuelle. L'entrepreneur avait l'obligation d'utiliser les pierres de l'ancienne église ; il employa

aussi les sarcophages trouvés dans le cimetière attenant (une hypothèse dit que Champalud signifierait le champ des pierres debout, comme on pouvait en voir dans les cimetières).

Dans sa séance du 19 avril 1857 sous la présidence de M. FURETIÈRE, Maire, le Conseil Municipal siégeant extraordinairement, constate que l'été l'église est trop petite, vu l'affluence des « étrangers des paroisses voisines qui viennent au Chef-lieu du canton », vu le trafic ferroviaire à Oudon, vu l'escale des bateaux sur la Loire. Il faut donc l'agrandir.

L'architecte de Nantes, M. LIBERGE établit un devis pour les travaux de 55.942.56 F. Divers dons et possibilités sont proposés pour couvrir cette somme :

Le Comte de PIMODAN souscrit pour 20.000 F.

Le Conseil de Fabrique (équivalent du Conseil Paroissial) donne 12.000 F.

Le curé DURET fait cadeau de ce que lui doit la Fabrique depuis 20 ans, soit 4.000 F (?).

Le vicaire et quelques autres officiers d'église font cadeau d'une partie de leurs honoraires sur 5 ans, soit 1.000 F.

Les métayers et les mariniers s'engagent au transport gratuit des divers matériaux (bois, chaux, sable ...) pour 1.000 F.

La commune accorde une subvention de 4.000 F sur l'excédent de vente de largeur de chemins et de chemins supprimés.

Le Conseil Municipal :

- accepte l'approbation des plans,
- vote des remerciements au Comte de PIMODAN,
- garantit le transport gratuit des matériaux,
- vote une somme de 4.000 F sur la vente des chemins, lance un appel au gouvernement pour la somme restante soit 13.943,56 F, estimant qu'il ne peut faire plus puisqu'il faut payer la maison-jardin mairie, prétoire, école de garçons.

Le 22 mai 1858, Mgr ANGEBAULT bénit la première pierre.

Le 20 juillet 1860, à la mort de l'architecte, sont terminés le chœur, le transept, les petites absides, avec leur voûte et la sacristie ainsi que le maître autel. À la réception des travaux des 26 octobre et 2 novembre 1864, la nef est complétée, ainsi que ce qui existe du clocher et des absides adjacentes. Le clocher devait se terminer par une flèche. L'église est de style ogival du XIVème siècle.

Un petit mot sur les 3 cloches baptisées le 6 avril 1902 par Mgr RUMEAU. Elles ont été fondues à Nancy aux Fonderies ROBERT :

- Lucie, 1.325 kg, avec pour parrain et marraine M. et Mme de la TOUCHE, donne le mi bémol.
- Henriette, 965 kg avec pour parrain et marraine le Comte et la Comtesse de PIMODAN, donne le fa.
- Augustine, 710 kg avec pour parrain le chanoine TOUBLANC et pour marraine Mlle Marie DESSUS donne le sol.

L'électrification a été installée par l'entreprise BODET de Trémentines et la 1^{ère} sonnerie a été assurée le 26 mars 1956, dimanche de la Passion (15 jours avant Pâques).

Quelques mots sur le mobilier de l'église :

Le chemin de croix : il a été béni le 16 décembre 1888, après l'accord de Mgr FREPPEL, évêque d'Angers, dans une lettre du 14 novembre 1888. Les entourages en bois ont été enlevés en 1973 lors de la transformation de l'église.

Les confessionnaux : l'un date du 2^{ème} Empire et l'autre a été installé en 1899.

Les horloges : l'abbé FRONTEAU a commandé une horloge auprès de Mr. GOURDIN à Mayet dans la Sarthe. Son installation s'est faite en février 1880. Il était nécessaire de la remonter tous les jours. Elle pesait 200 kg. Son mécanisme, le cadran en lave de Volvic émaillée, les frais de pose s'élevaient à 2.066,345 F. Les ressources se décomposent ainsi :

- 1^{ère} quête : 267,85 F
- 2^{ème} quête : 119,90 F
- Loterie du 2 février 1880 : 454,25 F
- Dons particuliers : 488,90 F
- Il a donc fallu trouver 735,45 F.

Don des marinières : les marinières ont donné à l'église de Champtoceaux la statue de Saint Clément et la maquette de la gabare.

Les blasons placés en clés de voûte de l'église (de l'entrée vers le chœur) :

- le premier : blasons d'alliance timbré d'un tortil de baron ; à gauche : d'argent au chef de gueules ; à droite : d'hermine à la bordure de gueules. La partie droite est identique à celui de la famille de LARMINAT.

- le deuxième : blasons d'alliance timbré d'une couronne de comte. À gauche : d'argent à 5 anneaux de gueules disposés en sautoir et accompagnés de 4 mouchetures d'hermine de sable posées 1,2,1. Armes de la famille de RARÉCOURT de la VALLÉE de PIMODAN. À droite : d'argent à 6 fleurs de lys de gueules chargé de 3 fasces de pique d'argent la pointe en haut. Armes de la famille de LIBAULT de la CHEVASNERIE. Ce sont les armes des châtelains de la Bretesche : le Comte Charles de PIMODAN et son épouse Rose-Anne LIBAULT de la CHEVASNERIE.

- le troisième : un blason seul d'azur à la face d'argent chargé de 3 tourteaux de gueules accompagnés de 3 roses d'or, 2 en chef, et 1 en pointe. Ce blason pourrait ressembler à celui de la famille MARTIN, propriétaire du château du Ponceau à Saint-Laurent-des-Autels.

- le quatrième (au centre de la nef) : ce n'est pas spécifiquement un blason mais une clé de voûte qui représente le Christ Pantocrator deux doigts levés : signe de l'enseignement et de la puissance ; le livre de la vérité.

- le cinquième à droite du transept : les armes de Mgr ANGEBAULT, évêque d'Angers qui a béni la première pierre.



- Le sixième à gauche du transept : armes du Pape Pie IX ; c'est sous son pontificat qu'a été construite l'église de Champtoceaux.

Au bas des vitraux situés au-dessus de la porte d'entrée (invisible de la nef) un blason : d'azur à trois pommes de pin versées d'or. Blason de la famille ROUMAIN de LA TOUCHE, propriétaire à l'époque du Château de la Colinière daté de 1875, dans l'enceinte des remparts.